

E-LEARNING | LES FONCTIONS RESSOURCES

Découvrir les pôles stratégiques de la Fonction Publique

1H , EN E-LEARNING

GOUVERNANCE & ORGANISATION
LOCALES

CODE : GINE20

Objectifs de la formation

Cerner la fonction des Ressources Humaines dans la Fonction Publique

Appréhender la fonction de finance / comptabilité locale

Animée par

- POTIER Vincent
Ex-Directeur Général du CNFPT,

Public concernés

- Elus, agents de la Fonction Publique Territoriale

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général 1 accès : 199,00 €HT

M1 – La fonction publique territoriale et la gestion des RH

- Comprendre les mises en cause de la Fonction Publique Territoriale
- Appréhender l'organisation statutaire des emplois d'agent des collectivités territoriales
- Cerner les conditions d'accès aux emplois titulaires de la fonction publique territoriale
- Assimiler la notion de nomination aux grades et emplois des agents non-titulaires
- Déterminer les possibilités de recrutement d'agents non titulaires pour des emplois non permanents
- Maîtriser la notion de carrière dans la Fonction Publique : évaluation professionnelle, avancements et promotions, reclassement,...
- Savoir l'organisation des mutations et de la mobilité des agents de la Fonction Publique
- Distinguer les fautes et sanctions disciplinaires
- Analyser le pilotage des Ressources Humaines et la stratégie de développement des compétences professionnelles
- Mettre en œuvre l'exercice du droit syndicat : garantie du droit syndical, rôle des organisations syndicales dans les négociations,...

- Identifier le rôle des instances consultatives : commission administrative paritaire, comités sociaux territoriaux, le rapport social unique...
- Tester ses connaissances : quiz

M2 – La fonction finance / Comptabilité : les points clés de la comptabilité publique et de la fiscalité

- Comprendre les grands principes de la comptabilité des finances publics locales : comptabilité locale, budget local, budget annexe,...
- Déterminer le rôle et les missions de l'ordonnateur et du comptable
- Cerner le cadre comptable et budgétaire du secteur public local : principe d'annualité, principe d'équilibre, principe d'unité,...
- Distinguer les notions de cadre et cycle budgétaire
- Maîtriser le principe de sécurité des comptes publics : la fiabilité des comptes, le contrôle budgétaire et financier, l'examen de gestion, ...
- Assimiler les principales notions et fiscalité du bloc communal : compensation et dégrèvement, valeurs locatives et taux d'imposition, ...
- Appréhender les différentes catégories de taxes locales : fiscalité directe, fiscalité indirecte, taxe foncière sur les propriétés bâties,...
- Savoir les notions de dotations d'État et principe de péréquation
- Discerner les autres ressources et gestion de la dette : les principes de tarification, le recours à l'emprunt, ...
- Tester ses connaissances : quiz

Dates

100% digital , live et
replay

03-30/04/2023
02-31/05/2023
01-30/06/2023
03-31/07/2023
01-31/08/2023
01-30/09/2023
02-31/10/2023
02-30/11/2023
01-31/12/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme

360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.